



COMMUNIQUE DU COMITE DIRECTEUR



Communiqué suite à la réunion du Comité Directeur qui s'est tenue à Prinquiau le lundi 10 décembre 2018 à 20h30.

Lors de ce Comité Directeur, il a été décidé que :

Pour tout match ou rassemblement ayant lieu sur le terrain stabilisé de Malville, le traçage de cette aire de jeu sera dorénavant réalisé par les dirigeants des équipes qui participeront à ces matchs ou rassemblements.

En effet jusqu'à ce jour, des membres du Comité Directeur, en plus de leur activité au sein du club, réalisaient cette tâche ! Nous sommes tous d'accord sur le fait que ce n'est pas leur rôle !

Naturellement, lors des premiers traçages, ces personnes seront à la disposition des dirigeants pour les explications d'usages.

NOTA : Il est rappelé que le rôle de dirigeants ne se contente pas uniquement à coacher ou gérer une équipe sur le bord du terrain. (cf document RÔLE DU DIRIGEANTS).

Le Comité Directeur, le 23 décembre 2018.